

Durée : entre 1 h et 1 h 30

Sujet

Vers un dépistage renforcé du VIH/SIDA pour les 15 à... 70 ans

Le nouveau plan de lutte contre le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles présenté en juin dernier comporte une mesure choc : les médecins généralistes vont proposer à chaque citoyen âgé de 15 à 70 ans un test de dépistage. Le but est de réduire le nombre de séropositifs qui s'ignorent, selon Roselyne Bachelot, alors ministre de la Santé. Celle-ci a rappelé qu'« aujourd'hui, en France, 50 000 personnes ignorent leur séropositivité et même si le nombre de nouvelles contaminations a baissé, on en compte encore 7 000 par an, même parmi les plus âgés ». Le plan sida 2010-2014 prévoit ainsi une réorganisation du dispositif de prévention qui est aujourd'hui assez découpé entre différents organismes : les centres de dépistage anonymes et gratuits, les centres de planning familial, les laboratoires privés, etc. Par ailleurs, ce plan prévoit la création d'un comité national de pilotage qui suivra mensuellement l'application des mesures et leur efficacité avec des objectifs chiffrés ; réduire de 50 % les nouveaux cas en cinq ans, mais aussi baisser de 20 % la mortalité ainsi que la prévalence des autres infections sexuellement transmissibles. Pour parvenir à de tels résultats, l'État a prévu un budget considérable : sur cinq ans, un milliard d'euros est prévu, a affirmé Roselyne Bachelot. L'objectif du gouvernement est de diviser ce nombre par deux en cinq ans. La ministre a ajouté que pour les homosexuels masculins, « outre le médecin généraliste, c'est tout le réseau associatif qui sera mobilisé ». Elle a abordé la création de centres de santé sexuelle, « où l'on pourra tout à la fois se faire dépister pour le sida, se renseigner sur la contraception ou l'IVG. L'idée est de pouvoir proposer un guichet unique qui permettra d'éviter un parcours du combattant ».

Noémie Legendre, L'aide-soignante, décembre 2010.

1. Dégagez les idées principales du texte.

2. Expliquez pourquoi certaines personnes à risque en France ne se font pas dépister par le test du VIH. Donnez votre point de vue sur ce sujet.

3. Citez deux associations travaillant auprès de personnes à risques et argumentez l'intérêt de leur travail.

Corrigé

Réponse à la question 1

Le texte parle d'une mesure « choc » permettant de réduire le nombre des personnes qui sont séropositives et qui l'ignorent. Cette mesure du plan d'action contre le sida 2010-2014 consiste à soumettre tous les Français, âgés de 15 à 70 ans, à un test de dépistage. Pour la réussite de cette mesure, les centres de santé sexuelle et les milieux associatifs relatifs à l'homosexualité seront également mobilisés. Un budget important est donc prévu à cet effet.

Réponse à la question 2

Certes, le dépistage du Sida est une mesure importante permettant aux personnes saines, qui ont déjà eu des rapports sexuels non protégés, d'avoir le cœur net et de prendre les mesures de prévention nécessaires à l'avenir et aux personnes séropositives de prendre conscience de leur séropositivité et de prendre les mesures nécessaires pour ne pas contaminer leurs partenaires sexuels et pour se faire suivre médicalement afin de ralentir la progression de la maladie et d'avoir les meilleures conditions sanitaires possibles.

Mais, tout le monde ne procède pas à un dépistage de manière volontaire et spontanée. En effet, plusieurs raisons font que certains français à risque ne procèdent pas au dépistage VIH. La peur est l'une des plus fréquentes, car un grand nombre de personnes craignent le pire et préfèrent ne pas le savoir, ou elles ont peur d'être rejetées et discriminées, ce qui est très fréquent, surtout pour le Sida qui est une maladie très délicate et portant beaucoup de préjugés. En effet, les personnes atteintes sont considérées coupables d'un laisser-aller qui compromet leurs vies et celles de leurs partenaires sexuels. Cette peur est due, en grande partie, à la méconnaissance des techniques de dépistage et au manque d'informations autour de la maladie et des thérapies existantes. Aussi, on note que chez les émigrés qui ne jouissent pas d'une situation administrative stable, le taux de dépistage est faible, car ces personnes craignent d'être réprimées ou expulsées.

Pour remédier à cela et encourager les personnes qui risquent d'être séropositives à se faire dépister, des mesures sont à prendre. Il est très important d'informer ces personnes sur les différents sujets relatifs aux MST, à leur dépistage et à leur traitement et de faciliter la procédure de dépistage en créant des conditions confortables et rassurantes. C'est pourquoi, une réforme a été prévue dans le dernier plan d'action VIH, permettant de sensibiliser la population à l'importance du dépistage, améliorer les conditions du dépistage et permettre une bonne réinsertion des personnes séropositives. Dans ce sens et pour lutter contre ce fléau en France, des tests rapides qui durent 30 minutes ont été mis en place en dehors des hôpitaux, dans des milieux associatifs.

Réponse à la question 3

Afin de combattre ce fléau et diminuer le nombre des gens qui ignorent leur séropositivité, plusieurs associations, en France, travaillent auprès des personnes à risque telles que les toxicomanes, les homosexuels, etc. Parmi ces structures, nous pouvons citer deux associations célèbres leur implication et leur investissement pour cette cause.

Tout d'abord, AIDES, une association active, aussi bien en France qu'à l'échelle internationale. C'est la 1^{ère} association qui lutte contre le SIDA et les hépatites en France. Son but est de placer les personnes séropositives et leur entourage au centre du combat, afin de rassembler le maximum de voix, formant ainsi une communauté de taille qui a de la notoriété et une grande influence pour être un acteur dans la sensibilisation de la société et pour pouvoir intervenir dans la politique de santé publique. Cette association mise sur la prévention, ciblant des milieux souvent que les pouvoirs publics délaissent, tels centres d'incarcération.

En second lieu, Act Up, qui est une association qui cible principalement les homosexuels. Son objectif est de favoriser l'intégration des séropositifs, de défendre leurs intérêts et de leur offrir une bonne prise en charge médicale. En outre, œuvrant pour les intérêts des homosexuels, cette association ne traite pas que le problème de la séropositivité, elle défend les droits des personnes homosexuelles d'une manière générale. Ses actions sont connues pour leur originalité proche de la provocation, qui permet d'attirer l'attention de la société.

Ces diverses associations ont pour but de trouver des solutions aux problèmes des personnes atteintes de VIH et de leur offrir un meilleur quotidien, aussi bien en ce qui concerne leurs droits en tant qu'individus qu'en ce qui concerne leur prise en charge médicale. Elles opèrent également et activement pour la prévention et la sensibilisation avec des actions étudiées dans des environnements ciblés.